

Bruxelles, 1er octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACEM lance « la conduite vers l'avenir en toute sécurité 2.0 », la stratégie de sécurité de l'industrie des motocycles

L'Association des Constructeurs Européens de Motocycles, ACEM, a présenté aujourd'hui « The Safe Ride to the Future 2.0 », la stratégie sur la sécurité de l'industrie du deux roues motorisé.

« La conduite vers l'avenir en toute sécurité 2.0 » définit la vision du secteur des motocycles à l'horizon 2030 dans des domaines tels que les technologies de sécurité avancées et la connectivité. Elle donne également des précisions quant aux initiatives de l'industrie visant à améliorer la qualité des formations à la conduite après l'obtention du permis en Europe grâce au label de qualité européen de formation post-permis.

Ce document stratégique décrit également la façon dont le secteur du deux roues motorisées travaille avec d'autres acteurs européens et nationaux afin de promouvoir la mise en œuvre de politiques de transport tenant compte de la sécurité des motocyclistes.

L'industrie des motocycles soutient les décideurs politiques dans l'adoption d'une approche « Safe System » (Système Sûr) pour le motocyclisme, prenant simultanément en compte les éléments humains, les véhicules et les infrastructures routières. Combinée à un engagement fort des secteurs privés et publics, et de la société civile, cette approche permettrait d'améliorer encore la sécurité des motocyclistes.

CITATIONS

Antonio Perlot, secrétaire général de l'ACEM, a déclaré : « Il y a plus de 34 millions de motocycles, scooters et cyclomoteurs en service à travers l'Europe. Ceux-ci apportent des avantages considérables, tels qu'une mobilité abordable, une réduction des embouteillages, un accès à l'emploi et aux services, ainsi qu'une source de plaisir à travers des activités comme la mobilité de loisir, le sport et le tourisme. L'industrie des motocycles appelle les décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux à adopter des politiques de mobilité et de sécurité inclusives, au profit des usagers des deux roues motorisés, ainsi que du reste de la société. »

Adina Vălean, Commissaire européen aux Transports, a félicité la stratégie de l'industrie : « Nous louons l'engagement de l'ACEM, et je salue la stratégie de sécurité routière de l'industrie des motocycles. L'UE s'est engagée à réduire de moitié le nombre d'accidents de la route mortels et graves d'ici 2030. Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, nous mettons en pratique l'approche « Safe System » qui porte sur tous les domaines importants de la sécurité routière : l'infrastructure, les véhicules, le comportement au volant et les soins post-accident. Le label de qualité européen de formation motocycliste a été soutenu par la Commission européenne. En effet, une formation de sécurité de haute qualité est un élément fondamental dans l'approche « Safe System ». Nous devons continuer à travailler ensemble pour améliorer la sécurité routière pour tous sur les routes européennes. »

Matthew Baldwin, coordinateur européen pour la sécurité routière, ajoute : « C'est un excellent travail que fait l'ACEM et nous avons besoin de plus d'investissement fort des parties prenantes comme celui-ci à tous les niveaux. C'est une manière efficace de concrétiser des initiatives de sécurité bien adaptées et pertinentes pour la

communauté des motocyclistes. Nous allons continuer à travailler en étroite collaboration avec l'industrie et sommes très reconnaissants de sa détermination à nous aider à atteindre les objectifs de sécurité convenus au sein de l'UE et bien sûr fixés désormais au niveau mondial par les Nations-Unies pour la décennie à venir. »

Pour plus d'informations à propos de cette initiative et pour lire la stratégie complète, merci de visiter le tout nouveau site web dédié : <https://roadsafetystrategy.acem.eu>.

Contact presse

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Ilaria Balloni. Assistante de communication de l'ACEM
E-mail : i.balloni@acem.eu
Tél.: 022 30 97 32

NOTE AUX RÉDACTEURS

À propos de l'ACEM

L'Association des Constructeurs Européens de Motocycles (ACEM) représente des constructeurs de cyclomoteurs, de motos, de tricycles et de quadricycles (véhicules de la catégorie L) en Europe.

Les membres de l'ACEM comprennent 18 entreprises manufacturières : BMW Motorrad, Bombardier Produits récréatifs (BRP), Ducati, Harley-Davidson, Honda, Kawasaki, KTM, KYMCO, MV Agusta, Peugeot Scooters, Piaggio, Polaris Industries, Qooder, Renault, Royal Enfield, Suzuki, Triumph Motorcycles et Yamaha.

L'ACEM représente également 17 associations industrielles de motocycles dans 16 pays européens différents.

Statistiques sectorielles

- Un total de 1 079 524 motocycles a été immatriculés en 2019 dans l'UE.
- Le parc automobile de l'Union européenne compte 10 729 539 de cyclomoteurs (chiffres du 31 décembre 2018).
- Le parc automobile de l'Union européenne compte 23 934 460 de motocycles (chiffres du 31 décembre 2018).

Photo de presse

Antonio Perlot, secrétaire général de l'Association des Constructeurs Européens de Motocycles, et Matthew Baldwin, coordinateur européen pour la sécurité routière.